

MISSIONS

❖ Troisième Révolution Industrielle (TRI)

➤ Pilote l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Action TRI

- En animant une équipe projet composée des directions opérationnelles en charge de compétences liées à la TRI (mobilité, déchets, patrimoine, agriculture, ...)
- En assurant l'élaboration du plan d'action et son suivi (reporting, animation de groupes de travail)
- En développant et en animant le partenariat autour de la démarche – partenariat institutionnel et opérationnel local et national
- En mobilisant les dispositifs de financement

➤ Assure la gestion administrative et financière du contrat d'objectif

- En rédigeant les documents de contractualisation
- En assurant le suivi financier

❖ Reconquête des friches du territoire

Objectifs :

- Prévenir la formation de friches et lutter pour leur réhabilitation répond à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels. C'est un objet de reconquête industrielle et territoriale dans lequel les collectivités sont amenées à jouer un rôle de premier plan. L'un des enjeux centraux de ce sujet réside donc dans l'amélioration de l'intervention publique dans ce domaine, de manière à permettre une action plus rapide et plus efficace de l'identification au réaménagement des friches.
- Réfléchir avec les parties prenantes à la manière dont ce foncier s'inscrit dans la stratégie de développement territorial.

A l'heure de la sobriété foncière, il aura à :

- Consolider l'inventaire des friches réalisé car une approche pertinente des enjeux d'un site implique de pouvoir le situer dans son contexte.
- Consolider la caractérisation de ces espaces au regard de la réponse aux besoins des politiques sectorielles de la collectivité : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, économie circulaire, habitat, développement économique, développement des énergies renouvelables.
- Rédiger et lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt « reconquête des friches sur le territoire de la CALL » pour :
 - encourager la requalification de friches, qu'elles soient polluées ou non, en identifiant et déclinant de manière opérationnelle des projets concrets.
 - valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages, tout en préservant le patrimoine architectural, culturel ou naturel ;

- inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés, et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.
- identifier les acteurs, les partenaires (dans le domaine de l'urbanisme, de l'économie, ...) pouvant intervenir sur la reconquête des friches et accompagner l'EPCI techniquement et financièrement dans une démarche coordonnée tout au long des projets.
- Piloter, animer et suivre les projets de requalification des friches dans le cadre de l'AMI.

❖ **Développement des énergies renouvelables et de récupération**

➤ **Piloter des projets de production d'énergies renouvelables et de récupération**

- Faire des propositions permettant d'orienter les choix de la collectivité en matière de développement des énergies renouvelables et de récupération,
- Faire des propositions de montages technique, juridique, financier permettant à la collectivité de devenir productrice d'énergie renouvelable et les mettre en œuvre,
- Monter des appels à projets pour la production d'énergies renouvelables sur des sites pré-identifiés par la collectivité, notamment sur les friches possédant un fort potentiel.
- Mettre en place des actions pour faire émerger des projets citoyens,
- Réaliser des pré-études d'opportunité, rédiger des cahiers de charges, élaborer des dossiers de consultation des entreprises et analyser les offres, suivre les travaux d'investissement pour la création d'unités de production d'énergies renouvelables,
- Réaliser la conduite d'installations lors de la garantie de parfait achèvement des travaux et assurer l'évaluation des résultats au regard des objectifs pour des unités de production d'énergie renouvelable.

➤ **Animation de la politique - énergies renouvelables -**

- Assurer une veille technique et réglementaire sur les énergies renouvelables,
- Assurer une veille sur les appels à projet européens, nationaux et régionaux en faveur du développement des énergies renouvelables,
- Rechercher des financements pour dynamiser la mise en œuvre de la politique de développement des énergies renouvelables,
- Animer au sein de la collectivité, en partenariat avec les autres Directions, des groupes de travail, pour assurer un partage efficace des informations que chacune d'entre elles pourrait être amenée à avoir (ex : porteur de projet sollicitant une Direction de la C.A.L.L.) et pour suivre le plus précisément possible les puissances installées sur le territoire,
- Animer des groupes de travail avec les services, acteurs impliqués dans le développement de chacune des énergies renouvelables, dans l'objectif de favoriser les échanges d'expérience entre acteurs, de coordonner les projets territoriaux et d'atteindre les objectifs de production du Plan Climat Air Energie Territorial,
- Accompagner et conseiller sur les volets technique et méthodologique, les communes sur la thématique « énergies renouvelables »,
- Présenter annuellement des tableaux de bord de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

- **Mise en place d'un Contrat d'Objectifs Territorial pour les projets d'énergies renouvelables s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration de la stratégie énergétique du territoire (Etude de Planification Energétique et PCAET).**
- **Assurer la gestion administrative, technique, financière et juridique des projets.**

❖ **Mise en œuvre de la Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 définissant les bases communautaires de la lutte contre le bruit dans l'environnement.**

- Etablir la cartographie du Bruit Stratégique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
- Elaborer, suivre, mettre en œuvre et animer le plan de prévention du bruit dans l'environnement, à savoir :
 - Définir la stratégie territoriale « bruit » ;
 - Co-construire le programme d'actions avec l'ensemble des communes membres, les services communautaires et communaux, les partenaires institutionnels, les gestionnaires des infrastructures de transport, les acteurs locaux et les habitants ;
 - Accompagner la mise en œuvre du programme d'actions, planifier, coordonner les actions avec les différents gestionnaires d'infrastructures de transport ;
 - Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation et évaluer les actions ;
 - Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation (élus, services communautaires et communaux, partenaires, acteurs locaux et habitants).
- Travailler sur des études, projets en lien avec la thématique : appui aux services communautaires, ... ;
- Participer à l'élaboration de stratégies, plans ou programmes impactant le bruit : SCOT, PLU, stratégie santé environnement, ... ;
- Assurer la transversalité avec les actions qui seront mises en œuvre dans le domaine de l'air (santé environnement) ;
- Piloter la gestion administrative et financière du projet ;
- Assurer une veille documentaire (suivi des évolutions législatives, réglementaires et techniques).

❖ **Participation active aux travaux, projets et réflexions menés dans le cadre des compétences du service environnement.**

INTERFACE

Interne :

- Equipe-projet du projet Transitions Energétique et Ecologique (chargé de mission Climat Air Energie, Ingénieur énergétique, chef du service Transition Durable et Aide aux Communes, chargé de mission Biodiversité, Milieux Naturels et Espaces Publics, ...)
- Les directions thématiques de la CALL : mobilité, déchets, action économique, agriculture, patrimoine, communication

Externe

- Les communes
- Les partenaires institutionnels : Etat, Région, Département
- Partenaires économiques, environnementaux et consulaires

PRE REQUIS

- Formation supérieure technique BAC+ 5 dans les domaines du Génie Thermique et Energétique, « Performance Énergétique » ou équivalent, Aménagement du Territoire, Développement Durable et ou expérience dans le domaine de compétences
- Expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans la conduite de projets complexes et d'animation/coordination d'équipes projets dans le champ des politiques énergie/climat,
- Maîtrise des compétences techniques et réglementaires dans les domaines de la transition énergétique en collectivités (commande et comptabilité publiques)
- Usage des outils cartographiques et SIG
- Maîtrise de la conduite de projet
- Aisance relationnelle, sens du travail en équipe,
- Rigueur et sens de l'organisation, autonomie,
- Forte aptitude au dialogue et à la concertation,
- Capacités à l'animation de réunions/groupes de travail

QUALITES REQUISES

- Connaissance des politiques « air énergie climat, du développement territorial »
- Connaissance de l'environnement administratif des collectivités locales
- Capacités rédactionnelles et de montage de dossiers
- Capacité à travailler en équipes et en transversalité
- Capacité à prendre des initiatives et à être force de proposition concernant les projets ou les stratégies à adopter dans l'intérêt de la collectivité
- Excellente maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et des règles grammaticales
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Autonome, rigoureux
- Goût du challenge
- Maîtrise des logiciels bureautiques

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail :**

Site de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, sis 6 rue Lavoisier à Lens.

Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.

POUR POSTULER

CONTRAT DE PROJET – 36 MOIS

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste par le biais du détachement et aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis.

Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr.

Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus jusqu'au 4 septembre 2022.